

# Le Manège engage pour se reconstruire

## MONS L'équipe se renforce progressivement

**E**n début d'année, confronté à d'importantes difficultés financières, le Manège.Mons était contraint de se séparer de dix-neuf personnes auxquelles il convient d'ajouter Mauro Del Borello, l'administrateur général de l'institution culturelle. Au lendemain de Mons 2015, l'information provoquait une véritable douche froide dans l'ex-capitale européenne de la culture. D'autres mesures étaient prises pour diminuer la voilure : fin du bail pour l'Alhambra, fermeture de la Médiathèque ou accès limité à Arsonic...

Le nouveau directeur du Manège, le Louviérois Philippe Degeneffe, et son équipe ont aussi été contraints d'annuler ou de remettre des spectacles, de sacrifier la programmation de fin d'année, tout en préservant le Festival au Carré, au début de cet été. Mais l'opérateur culturel qui a été à la manœuvre avec succès pour Mons 2015 doit dépasser cette mauvaise passe s'il veut re-

bondir : trois mois après les licenciements, le Manège commence donc à engager de nouveaux collaborateurs.

Présentée ainsi, l'information a de quoi surprendre. Les nouveaux contrats ne font d'ailleurs pas l'unanimité : le CDH, dans l'opposition à Mons, est très réservé. Et le MR, en majorité avec le PS, incite la nouvelle direction à agir avec prudence et surtout à communiquer pour expliquer les raisons de ces engagements.

Ce que fait Philippe Degeneffe ici même : « *Les profils que nous recherchons ne sont pas ceux des personnes licenciées. Nous avons ainsi un besoin urgent d'un attaché de presse branché sur internet et les nouveaux médias. C'est indispensable pour développer notre projet. Le salaire de ce nouveau collaborateur est prévu dans le budget.* »

Outre ce chargé de communication, deux autres personnes ont été « récupérées » de la Fondation Mons 2015 : un respon-

sable de la billetterie dont le salaire est pris en charge à 50 % par la ville et un « culturel » en charge de la future Biennale, qui devrait entretenir l'esprit de la capitale européenne de la culture. Ce dernier agent est engagé à mi-temps, la moitié de sa rémunération étant assumée par la Fondation. ■

E.D.